

Liberté Égalité Fraternité







DÉPLACEMENT*



AUTONOMIE 450 km



VITESSE MAXIMALE 13 nœuds (24 km/h)

8 Exemplaires



ARMEMENT Mitrailleuse de 7,62 mm



ÉQUIPAGE 6 membres 16 à 30 plongeurs pour des missions à la journée

* Mesure de la masse du liquide déplacé par la partie immergée d'un navire.

VSP

VEDETTE DE SOUTIEN À LA PLONGÉE



Bâtiment de la Marine nationale complétant le programme SLAMF (système de lutte anti-mine du futur) et qui s'inscrit dans le cadre du renouvellement des capacités navales de lutte contre les mines et les engins explosifs improvisés prévu par la Loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025.

Renouveler les capacités opérationnelles







ENTREPRISE

Sous la maîtrise d'ouvrage de la Direction générale de l'armement (DGA) : Chantier naval Merré (Loire-Atlantique) et chantier naval CIB (Finistère) du Groupe BMA

Effectifs: 100 personnes



CALENDRIER

Réception de la première VSP début 2022 et des sept autres entre fin 2023 et 2025

MISSIONS DE RECHERCHE ET D'INTERVENTION SUR LES MINES

(jusqu'à 60 mètres avec des plongeurs)

MISSIONS DE RECHERCHE

(jusqu'à 100 mètres de profondeur avec un sonar remorqué)

MISSIONS DE FORMATION, DE SOUTIEN AUX TRAVAUX SOUS-MARINS ET D'INTERVENTION SUR LES COQUES DE NAVIRES



- Taille réduite et faible tirant d'eau qui permettent de déployer les VSP dans les zones de faible profondeur d'eau (non accessibles aux moyens plus conséquents)
- Permet d'opérer un sonar remorqué